

QUELQUES PRECISIONS SUR DES POSITIONS DEFENDUES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'U.A.S.:

Les divergences apparues au cours de l'Assemblée-Générale de l'U.A.S. nous auront permis au moins deux choses.

D'abord, d'entreprendre une discussion qui nous fera approfondir quelques idées. Reconnaissons que nous en avons tous besoin! Dans la mesure où nous avons su faire l'effort de surmonter les jugements précipités et passionnés, nous gardons intactes toutes les chances de maintien et de développement de l'U.A.S.

Non pas que je tienne pour éternelle l'U.A.S.! Cette organisation, constituée à un moment donné, correspondait aux besoins ressentis par quelques camarades pour la coordination de leur action. Le préambule de notre base d'accord, à l'époque, est à ce sujet, fort clair:

"L'Union des Anarcho-syndicalistes est l'outil, le moyen d'organisation qu'ont choisi des anarcho-syndicalistes pour organiser leur tendance dans la classe ouvrière et plus particulièrement dans les syndicats.

Cette activité, pour être efficace, nécessite un minimum de coordination, donc d'organisation.

Les présents statuts ont pour objet d'organiser l'U.A.S. sur une base fédérative.

Ils sont fondamentalement opposés à ceux des organisations centralisées traditionnelles, où dans le meilleur des cas, une majorité numérique décide des comportements des adhérents, quand ce n'est pas une minorité bureaucratique qui dicte sa loi.

Il faut comprendre d'autre part qu'ils ne s'appliquent pas à une organisation de masse regroupant différentes tendances du mouvement ouvrier, mais à l'organisation d'une minorité anarchiste dont l'objectif est davantage la précision de pensée garantie d'efficacité, que l'unité équivoque d'un grand nombre."

Aujourd'hui, d'autres camarades, d'autres groupes, tentent une nouvelle forme de rassemblement, à laquelle plusieurs militants de l'U.A.S. collaborent.

Ce qui signifie que si ce rassemblement s'opère sur des bases précises, si le "contrat" d'association est suffisamment clair pour éviter la confusion quelques mois après la naissance de la nouvelle organisation, alors il n'est pas interdit de penser que l'U.A.S. peut tout naturellement se fondre dans "l'Alliance Syndicaliste Révolutionnaire et Anarcho-Syndicaliste".

Mais cela demande réflexion, et nous y reviendrons.

La deuxième chose, importante, que l'éclatement des divergences a permis, c'est le choix, heureux, de la méthode de travail décidée par les camarades. Il aurait été facile de procéder comme dans les organisations centralisées: on se compte, tant d'un côté, tant de l'autre, on s'exclue, on s'excommunie, on décerne des brevets d'anarchisme, chacun étant persuadé d'avoir raison totalement. Etant bien entendu que, lorsqu'un individu, ou un groupe d'individus, est persuadé qu'il détient la vérité absolue, et la solution idéale pour faire le bonheur du genre humain, le premier pas est vite franchi qui le transforme en "guide éclairé" du prolétariat, en "avant-garde" indispensable. Le deuxième pas est ensuite, et très vite, également franchi, qui consiste à vouloir imposer "sa" solution, à coups de matraque, au nom de la liberté.

Les anarchistes que nous sommes, immunisés (en principe!) contre cette tentation permanente, ont d'autres méthodes.

A l'U.A.S., nous allons étudier nos désaccords, qui ne sont peut-être pas aussi profonds qu'il y paraît au premier abord. Notre confrontation prendra le temps qu'il faudra. Et si le résultat final de nos recherches nous amène à la constatation de positions inconciliables, nous nous séparerons. Mais sans scandale, sans condamnations réciproques, tout simplement en militants responsables, qui continueront chacun de leur

côté leurs expériences. Mais qui pourront continuer aussi, pourquoi pas, à les confronter périodiquement.

Le grand reproche fait à quelques-uns d'entre nous, c'est d'être présents dans des organisations syndicales réformistes. Cette présence cautionnerait ces syndicats réformistes.

Il faut, sur cette importante question, être très clair.

Des anarchistes dans les syndicats, ce n'est pas nouveau. Avec des syndicats anarcho-syndicalistes (C.G.T.-S.R. et C.N.T.) ou dans d'autres organisations, des anarchistes ont depuis longtemps essayer de constituer dans la classe ouvrière un mouvement ou une tendance organisée

Développer les notions d'action directe, les principes d'organisation fédéraliste, expliquer que le syndicat n'est pas seulement un regroupement de salariés pour la défense des intérêts immédiats, de réorganisation de la production sur de nouvelles bases, puisqu'il rassemble des producteurs, participer aux luttes, ou en susciter, pour autant que les revendications aient un contenu acceptable (anti-hiérarchique par exemple), telles ont été et sont encore les idées défendues par les anarchistes dans les syndicats.

Il n'a jamais été question de "conquêtes de postes" dans l'appareil des organisations réformistes.

Il est simplement question d'être présent, et de nous manifester dans les assemblées, dans les congrès, pour que les travailleurs sachent qu'en opposition aux bureaucraties, les anarchistes proposent d'autres perspectives.

Cette "présence militante" n'a rien de commun avec l'organisation d'une fraction style P.C.-C.G.T.; elle n'a rien de commun non plus avec le "noyautage" pour prendre la "direction" des syndicats. Nous ne sommes pas la direction de rechange éventuelle.

Nous sommes des militants ouvriers, qui avons des idées et qui les défendons, sans vouloir les imposer, qui acceptons de les soumettre à l'examen critique.

A cela, il faut ajouter d'autres considérations: je suis syndiqué, ce qui signifie que je désire me regrouper avec d'autres travailleurs qui ont compris, eux aussi la nécessité de s'organiser ensemble pour résister à l'exploitation. Non pas de façon épisodique, à l'occasion d'explosions sociales généralisées, plutôt rares, mais en permanence, tous les jours. Le syndicat est une association volontaire de travailleurs *conscients de la lutte à mener contre toute formes d'exploitation, privées ou d'état, pour la disparition du patronat et du salariat, désireux de défendre leurs intérêts moraux matériels, économiques et sociaux.*

Certes, pour un anarchiste, cette définition est insuffisante. C'est pourquoi, il n'est pas inutile de préciser davantage:

Le syndicalisme, se basant sur la reconnaissance de la lutte de classes tend à l'union de tous lestravailleurs manuels et intellectuels dans des organisations économiques de combat, luttant pour leur affranchissement du joug du salariat et l'oppression de l'Etat.

Le syndicalisme est l'ennemi convaincu de tout monopole économique et social, et tend à leur abolition.

Il érige contre la politique de l'Etat ou des partis, l'organisation économique du travail; contre le Gouvernement des hommes, la gestion des choses.

Il n'a pas par conséquent, pour but la conquête des pouvoirs politiques, mais l'abolition de toutes fonctions étatistes dans la vie sociale considérant cette fonction comme créatrice de nouveaux monopoles et de nouveaux privilèges.

La double tâche du syndicalisme est, d'un côté la poursuite de la lutte quotidienne pour l'amélioration économique, sociale et intellectuelle des salariés dans le cadre de la Société actuelle.

De l'autre côté, son but final est d'élever les masses à la gestion indépendante de la production et de la distribution, ainsi que la prise en possession de toutes les branches de la vie sociale.

Le syndicalisme est opposé à toute tendance et organisation centraliste qui étouffent méthodiquement tout esprit d'initiative et toute pensée indépendante, organisation artificielle de haut en bas qui remet en bloc à quelques-uns, la réglementation des affaires de toute la communauté. Pour cette raison, le syndicalisme se place sur le point "e vue de l'organisation fédéraliste, c'est-à-dire de l'organisation de bas en haut, de l'union libre de toutes les forces sur la base des idées et intérêts communs.

Le syndicalisme se doit de rejeter toute activité parlementaire et toute collaboration avec les organismes législatifs, le suffrage le plus libre ne pouvant faire disparaître les contradictions flagrantes existant au sein de la Société actuelle.

Cette définition va au-delà de la Charte d'AMIENS.

Si cette dernière peut être qualifiée de "syndicaliste révolutionnaire", je crois qu'on peut dire que le texte cité ci-dessus, est d'inspiration largement "anarcho-syndicaliste".

J'avoue modestement que n'étant pas de taille à "repenser le .syndicalisme" comme tant de nos modernes "révolutionnaires", j'ai emprunté ce texte. Il a été rédigé vers 1946 par des anarchistes qui tentaient de soustraire leur syndicat aux emprises stalinienne et réformiste.

Il me paraît suffisamment clair pour servir de base de regroupement, et de plateforme de combat dans les syndicats où nous sommes encore présents.

Un combat qui n'a pas commencé en Mai 68 et qui doit continuer, surtout maintenant, quand l'enthousiasme de cette époque récente semble avoir disparu chez beaucoup de barricadiers qui croyaient changer le monde avec quelques pavés.

"La révolution sera une fête, ou ne sera pas" entendions-nous répéter.

Dans l'usine où je travaille, les ouvriers disent : *"Oui, bien sûr! mais ce n'est pas tous les jours fête!"*.

16.10.1969,

J. SALAMERO.
